

# ASSURANCES

## NOMBREUSES LICENCES D'ASSURANCE ACCORDEES PENDANT LE MOIS DE SEPTEMBRE.

Une autre compagnie américaine a été autorisée pendant le mois de septembre à transiger des affaires d'assurance-feu au Canada, à savoir la National Liberty Insurance Co. of America. Une licence a été accordée à cette fin par le surintendant fédéral d'assurance, à Ottawa. La principale agence de la compagnie sera située dans la ville d'Ottawa, et M. E. H. Hornbostel en a été nommé l'agent principal.

Les compagnies suivantes qui sont déjà en exploitation, en vertu de licences fédérales, ont été autorisées à étendre leurs attributions: Globe Indemnity Company of Canada, pour transiger de l'assurance de transport intérieur; la Northern Assurance Company, Limited, pour transiger de l'assurance contre le vol; la London & Lancashire Guarantee and Accident Company of Canada, pour transiger des affaires d'assurance contre le vol et d'assurance contre la perte ou le dommage occasionnés par vol ou larcin ou assaut sur une personne.

La T. Eaton Life Assurance Co. a reçu une licence fédérale pour transiger de l'assurance-vie au Canada. La compagnie assumera la responsabilité de l'assurance-vie collective qui est en vigueur sur la vie des employés de The T. Eaton Co., Ltd., depuis le commencement de l'année et en vertu de laquelle la compagnie a payé jusqu'à date plus de cinquante mille dollars aux représentants légaux des employés décédés. Des facilités seront aussi offertes par lesquelles les employés pourront obtenir de l'assurance-vie régulière sur des systèmes réguliers, sujets à l'examen médical. La compagnie est sous la direction de M. P. S. McLean, autrefois du personnel actuaire de la North American Life Assurance Co. M. McLean est gradué d'honneur de l'Université de Toronto en mathématiques et est un associé de l'Actuarial Society of America et du British Institute of Actuaries.

La Canada Security Assurance Co., incorporée par loi de la législature de la province d'Alberta a réassuré toutes les polices d'assurance courantes dans la Canada Security Assurance Co., incorporée par acte du parlement du Canada, et cette dernière compagnie a assumé le paiement des réclamations courantes et les responsabilités de tous genres de la première compagnie; la compagnie provinciale s'adressera le 27 décembre 1920 au ministre des finances, pour la remise des sécurités déposées en vertu de la Loi d'Assurance 1917. Toutes les obligations de la Canada Security Assurance Co. sont garanties par la Norwich Union Fire Insurance Society of Norwich, Angl.

M. W. O. H. Dodds, agent principal de la Mutual Life

Insurance Co., de New-York, au Canada, dit que l'action de l'Equitable Life Assurance Society en terminant ses nouvelles activités d'affaires au Canada a suscité quelques demandes de renseignements concernant les intentions de sa compagnie. Il désire faire savoir aux intéressés ou à ceux concernés que la Mutual Life Insurance Co. of New-York Compte sur son organisation d'agences canadiennes comme un facteur important dans ses affaires et qu'il n'y a pas de plan sous considération ou à l'étude qui puisse, de quelque manière que ce soit déranger ou bouleverser ses affaires. Au contraire, la compagnie croit que les possibilités de nouvelles affaires par eux, au Canada, n'ont pas encore été pleinement développées et elle s'attend à prendre sa part du développement et de la prospérité du Canada.

La Globe Indemnity Co. of Canada, précédemment autorisée à transiger dans toute la province de Québec des affaires d'assurance contre les accidents, contre la maladie, contre le vol; d'assurance automobile, assurance de garantie, assurance-feu et assurance contre les faux, a été autorisée à y inclure l'assurance de transport intérieur.

La London and Lancashire Fire Insurance Co., dûment enregistrée pour transiger de l'assurance-feu, automobile et explosion a changé son nom en celui de London and Lancashire Insurance Co.

C'est l'intention de l'Employers' Liability Assurance Co., Ltd., d'introduire ici la Merchants Marine Insurance Co. Ltd., de Londres, (Angleterre), une de ses subsidiaires pour la transaction d'affaires d'assurance-feu au Canada, dans un avenir prochain. Cette compagnie est à présent dans sa cinquantième année, ayant été fondée en 1871, et elle a un revenu annuel en primes de \$2,000,000 et un actif total d'environ \$7,000,000.

## FEUX RECENTS DANS LA PROVINCE

**MONTREAL.**—Oct. 23. Dommages estimés à \$20,000 causée par incendie de cause inconnue dans les immeubles de la Globe Waterproof Clothing Co., 356 rue Notre-Dame Ouest.

Oct. 25.—Fogarty Garage, Ltd., 47 rue Murray, endommagé par le feu. La cause de l'incendie est dû pensée à un court-circuit dans un auto.

**NORTH HATLEY, (P. Q.)**—Oct. 22. Résidence et deux granges appartenant à M. Alfred Simard, détruites par le feu. Portes partiellement couvertes par des assurances.

**QUEBEC, (P. Q.)**—Oct. 23. Six maisons endommagées quand un feu balaya une partie de la paroisse de Sil-lery, environ à trois milles à l'ouest de la ville. La perte est estimée à \$15,000.

**ST-JEAN, (P. Q.)**—Oct. 19. Feu dans les écuries en arrière de l'épicerie Simpson; écuries détruites et trois chevaux brûlés.